

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusées : COATGLAS N. BOUET E.

PROJET DECHETTERIE INTERCOMMUNALE ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Monsieur Charles AUDEBAULT, chargé de mission à la Communauté de Communes du Bocage, présente le projet de construction d'une déchetterie intercommunale dont l'implantation est prévue à YZERNAY. Pour respecter les normes environnementales et de sécurité, assurer une meilleure gestion des flux, limiter le vandalisme, il convient de mutualiser le service destiné aux habitants de Maulévrier – Yzernay – Les Cerqueux – Somloire et La Plaine. La mutualisation permettra la rationalisation des coûts de fonctionnement, d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture et optimiser le tri des déchets. D'un coût estimé à 805000 euros, la région subventionne à hauteur de 183000 euros, une subvention est sollicitée auprès de l'ADEME. La mise en service de ce nouvel équipement est prévue en mai 2017.

Le conseil engage une réflexion des points d'apport volontaire qui pourraient être implantés à proximité de la salle des fêtes, du cimetière ou Chemin du Beugnon

MUTUELLE DE GROUPE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le conseil valide le projet de mutuelle de groupe pour une complémentaire santé avec la société AXA. Une réunion d'information publique est fixée le vendredi 8 juillet 2016 à 20 heures 00 à la salle des fêtes. A priori, le coût serait environ inférieur de 30% par rapport à une complémentaire santé individuelle. Un questionnaire vous sera adressé à l'occasion de la distribution du bulletin municipal.

VOIRIE

La Communauté de Communes du Bocage a transmis les devis relatifs à la voirie à l'entreprise BOUCHET TP qui réalisera certains travaux avant le 30 juillet, et se poursuivront en septembre. L'aménagement de la rue du Bocage est prévue en octobre prochain.

Une première réunion entre les membres de la commission « Equipements – Déplacements – Transports » de la Communauté d'Agglomération du Choletais et les représentants de Communauté de Communes du Bocage a permis de projeter les compétences de chaque collectivité. Ainsi la voirie rurale serait de compétence de la CAC et la voirie intra-muros et la signalisation seraient de la compétence de chaque commune.

AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Le revêtement de la placette réalisé devant la salle des fêtes présente des zones défectueuses. Aussi l'entreprise propose de prendre en charge sa démolition. Ce revêtement sera remplacé par un enrobé de couleur « Champagne », dont le coût s'élève à 7799 euros HT.

LOGEMENTS VIVRE SON AGE

Le 10 septembre prochain, une journée portes-ouvertes sera organisée pour la visite des dix logements locatifs et de la salle commune. Pour information, les loyers s'élèvent de 360 à 420 euros.

COMMISSION BATIMENTS

La commission fait part de deux projets : la rénovation de la salle du Stade (changement des ouvertures, dépose du bardage et pose d'un placo-plâtre, habillage extérieur) et l'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie pour répondre aux normes d'accessibilité

DIVERS

Manifestations

- Samedi 4 juin à la salle des fêtes de La Plaine dans le cadre du programme Scènes de Pays, le « Théâtre pour 2 mains » présente le spectacle « Il était deuxième fois »
- L'association La Plaine Détente organise les tournois de badminton et tennis de table le 4 juin à la salle des sports.
- Le Relais Assistante Maternelle fête ses dix ans le 4 juin à Somloire, salle des sports.

Prochaines réunions : le 19 juillet et 06 septembre 2016